

<p style="text-align: center;">DEMANDE D'OUVERTURE (mise en service/branchement) OU DE FERMETURE DE BRANCHEMENT (dépose compteur/arrêt abonnement) EAU POTABLE</p>

Je soussigné (e)
Demeurant à
.....
Téléphone :
Mail :
PROPRIETAIRE d'un logement, section.....n°
Adresse.....Commune.....

Sollicite auprès du service des eaux de la Vallée de l'Hérault (à cocher)

L'ouverture de mon branchement d'eau potable.

Je joins un chèque de 67,32 € TTC* pour engagement des travaux.

OU

La fermeture de mon branchement d'eau potable **avec dépose** de mon compteur.

Je joins un chèque de 67,32 € TTC* pour engagement des travaux.

Attention, lorsque vous demandez la fermeture et la dépose d'un compteur, cela engendrera des frais si vous souhaitez une remise en service de ce branchement, c'est-à-dire une nouvelle pose de compteur (cf. formulaire de pose compteur, soit 214,20€ TTC).

**Règlement par chèque : à l'ordre de « Régie du service des eaux de la vallée de l'Hérault ».*

La planification de l'intervention n'interviendra qu'après réception par le service des eaux de la Vallée de l'Hérault de cet imprimé accompagné du règlement. La facture définitive sera transmise après réalisation des travaux.

Fait leà

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande et nous permettre de vous joindre rapidement en cas de besoin. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du service des eaux de la Vallée de l'Hérault, les agents du service communication, dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de gestion comptable de la trésorerie du Cœur d'Hérault à Clermont l'Hérault. Sauf mention contraire, tous les champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des eaux de la Vallée de l'Hérault. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.